

Le mot du Maire

: - : - : - : - : - : - : - : - :

Villersois, Villersois,

A l'occasion des élections municipales du 9 mars dernier, vous avez choisi de marquer une rupture en confiant la gestion de notre commune à une équipe issue de la société civile et composée de femmes et d'hommes qui ont la volonté d'un souffle nouveau pour notre commune.

Je voudrais, bien entendu, profiter de cette tribune pour remercier, au nom de l'équipe municipale, tous ceux qui nous ont accordé leur confiance et assurer l'ensemble de la population que nous avons conscience de la responsabilité collective qui est aujourd'hui la nôtre.

Au moment où paraît ce premier éditorial, je pense avec gravité au mandat que vous nous avez confié et à cette exigence si forte qu'il porte en lui. Exigence de rassembler parce que notre commune a besoin de cohésion pour relever les défis auxquels elle est confrontée. Exigence de travail pour gérer les lourds dossiers qui nous attendent. Exigence, enfin, de résultats parce que notre action doit de se traduire concrètement dans votre vie quotidienne.

La situation dont nous héritons est particulièrement alarmante. Sans vouloir faire un état des lieux exhaustif, il faut néanmoins rappeler quelques uns des problèmes épineux auxquels la commune doit faire face : réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable vétustes et inadaptés, bâtiments communaux en piteux état, village négligé et insuffisamment mis en valeur ...

Loin de nous décourager, ce constat nous a fait prendre conscience de l'ampleur de la tâche et de la nécessité de nous mettre au travail immédiatement. Depuis notre arrivée, les réunions se sont multipliées et plusieurs dossiers ont été traités ou sont en cours : consolidation de la mairie, regroupement des écoles sur le site Marie Curie, réfection de certaines routes départementales avec le concours du Conseil Général, mise en sécurité de la salle des sports, nettoyage mécanique des fils d'eau ...

Forts de votre confiance, nous allons poursuivre et amplifier notre action pour faire de Villers une commune rurale plus attractive, dynamique et résolument tournée vers l'avenir.

Pascal DUEZ
Maire

ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008

NOMS	Suffrages	
DEFOSSEZ Freddy	328	
DUQUESNOY Alain	334	
GOS Jean-Pierre	314	
FLOQUET Pascal	329	
ANSART Pascal	283	
BAR d'ALCAMO Florence	302	
DECAUDIN Frédéric	322	
DEFOSSEZ Emmanuel	319	
DELACHE Jean-Luc	303	
DUCORNET Philippe	306	
HOLIN William	293	
JOCAILLE Marie-Noëlle	303	
LEMAIRE-CARTA Corinne	293	
MASQUELIER Jean-Paul	335	
TOMASZEWSKI-PITLAK Sabrina	277	
DUEZ Pascal	493	Elu
MACOU Gérard	473	Elu
FOVEZ Alain	513	Elu
DELSARTE Michel	509	Elu
COURBET Michel	457	Elu
FLAMENT Dominique	491	Elu
BILLOIR Richard	471	Elu
CIGLIANA-PUCHE Nicole	470	Elu
DELCROIX Michaël	472	Elu
DEFOSSEZ Vincent	462	Elu
DELOFFRE-DENOYELLE Marcelle	476	Elu
DRANCOURT Gérald	483	Elu
GREBERT-VAILLANT Sandrine	488	Elu
GUERY Dany	472	Elu
RICHEZ Jean-Michel	455	Elu
CATTIAUX Jean	56	
DEPOULAIN Michelle	1	
DENOYELLE Franck	4	
HETUIN Nicolas	1	
HETUIN Jacqueline	1	
GILLERON Norbert	2	
LEROY Christian	1	
MERIAUX Raphaël	1	
MERIAUX Hervé	1	
NOULIN Pascal	1	
DEBRABANT Didier	1	
LARGILLET Jean-Jacques	2	
ANNET Roland	1	

Commissions du Conseil Municipal

	<p>Pascal Duez, Maire Président des commissions municipales Responsable projets nouveaux bâtiments Président du CCAS et A.F.R Délégué : SIVOM et CAC Comité des FETES</p>
<p style="text-align: right;">^{er}</p> <p>Gérard Macou. 1 Adjoint V/président commission des finances Commission des FINANCES Commission des TRAVAUX Suppléant Commis. APPEL D'OFFRES Délégué CAC et ACTION Délégué suppléant SIDEC Membre du CCAS</p>	<p style="text-align: right;">^{ème}</p> <p>Alain Fovez. 2 Adjoint Vice-président commission embellissement du villa Commission des FINANCES Commission des TRAVAUX Commission des SPORTS Commission et comité des FETES Délégué CAC</p>
<p style="text-align: right;">^{ème}</p> <p>Michel Delsarte. 3 Adjoint Vice-président commission entretien des bâtiments Commission des TRAVAUX Commission des SPORTS Commission et comité des FETES Délégué SIVOM</p>	<p style="text-align: right;">^{ème}</p> <p>Michel Courbet. 4 Adjoint Vice-président commission voirie, réseaux, séc. rou Commission des FINANCES Commission des TRAVAUX Commission APPEL D'OFFRES Délégué SIVOM, SIDEC et SCOT</p>
<p>Dominique Flament. Conseiller V/président commission des sports Commission des FINANCES Commission des SPORTS Suppléant Commis. APPEL D'OFFRES</p>	<p>Richard Billoir. Conseiller Responsable éclairage et illumination Responsable dons des élus Membre du CCAS Commission des FETES</p>
<p>Nicole Cigliana-Puche. Conseillère V/présidente commission des fêtes Commission et comité des FETES Commission APPEL D'OFFRES Déléguée suppléante SIDEC et ACTION</p>	<p>Michaël Delcroix. Conseiller Responsable communication Responsable dons des élus Commission des TRAVAUX Commission des SPORTS Commission et comité des FETES Correspondant Défense et Sécurité Ci</p>
<p>Vincent Defossez. Conseiller Commission des TRAVAUX Commission des SPORTS Délégué suppléant SIVOM</p>	<p>Marcelle Deloffre-Denoyelle. Cons Commission et comité des FETES Membre du CCAS Déléguée suppléante SIDEC</p>
<p>Gérald Drancourt. Conseiller Commission des TRAVAUX Commission des SPORTS Délégué suppléant SIVOM</p>	<p>Sandrine Grebert-Vaillant. Conseil Responsable aux affaires scolaires Commission et comité des FETES Commission APPEL D'OFFRES Membre du CCAS</p>

Dany **Guéry. Conseiller**
Commission des TRAVAUX
Commission et comité des FETES
Délégué suppléant SIVOM
Membre du CCAS

Jean-Michel **Richez. Conseiller**
Responsable propreté du village
Commission des TRAVAUX
Suppléant Commis. APPEL D'OFFRE

PERMANENCES MUNICIPALES			
MARDI	Mr Gérard MACOU	1er Adjoint	10h00 - 11h30
MERCREDI	Mr DUEZ Pascal	Maire	16h00 - 17h30
VENDREDI	Mr FOVEZ Alain	2ème Adjoint	14h00 - 15h30
	Mr COURBET Michel	4ème Adjoint	16h00 - 17h30
SAMEDI	Mr DELSARTE Michel	3ème Adjoint	09h00 - 10h30

VIE MUNICIPALE :

Le budget communal a été voté sans modification des taux d'imposition.

Les principaux travaux prévus sont la construction de 4 classes à l'école Marie Curie, la consolidation de la mairie et la viabilisation des dernières parcelles de la résidence.

Le prix de l'eau évolue selon le détail suivant :

2007		2008
1,27	Eau	1,34
0,024	Redevance prélèvement de la nappe *	0,029
0,300	Redevance pollution *	0,315
1,03	Redevance assainissement	1,08
	Redevance modernisation des réseaux de collecte *	0,21 **

* taxes reversées à l'agence de l'eau et divers organismes

** **inexistante en 2007**

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement se déroulera du 7 au 31 juillet 2008.

Il est aussi décidé :

- d'acquérir du matériel informatique et de communication pour la mairie, des jeux pour le parc et des buts repliables pour les équipes de jeunes du FCV ;
- de faire procéder au balayage des fils d'eau par la SANEF ;
- de demander une subvention FDST pour le remplacement des châssis de la salle de réception ;
- d'élaborer un **Plan Local d'Urbanisme** (voir article détaillé ci-dessous) ;
- de réactualiser les tarifs de location de tables et chaises, de locations des salles et de branchements d'eau et d'assainissement ;
- d'attribuer les travaux de viabilisation de la Houblonnière à la Sté EIFFAGE pour un montant de 123.985,70 € HT ;
- de remettre la salle des sports aux normes.....

Plan local d'urbanisme

Suite à plusieurs entrevues avec différents partenaires (DDE -DDA – Conseil général – agence de l'eau – C.A.C) à qui le conseil a demandé d'obtenir différentes aides (techniques, financières) afin de solutionner les multiples problèmes que connaît la commune dans les domaines de l'assainissement, de la rénovation de notre réseau d'eau, du traitement des inondations, de la protection de notre captage, etc., la réponse a toujours été la même : il faut avoir une vision globale, car il y a interaction entre ces différents problèmes.

En effet, le rapport du 26 mai 2008 de la D .D.A. stipule entre autre :

"Problème d'inondation

Plusieurs causes peuvent être évoquées :

- ruissellement rural
- insuffisance des réseaux et contre pente
- absence d'exutoire

Il est à déplorer que les 2 remembrements successifs de 1970 et 2004 ainsi que les travaux d'assainissement de la rue de Saulzoir de 2004 n'aient pas permis de mieux gérer les eaux de pluie de la commune.

Dès lors, plus aucune participation financière ne pourra être octroyée sans une réelle volonté de la commune de gérer l'intégralité des dysfonctionnements (pollution et inondation)"

Le plus important est que nos partenaires ne sont d'accord pour subventionner qu'à condition d'avoir une démarche globale sur l'ensemble de la commune.

Fort de ce constat, la solution qui nous a été proposée et de décider l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, qui seul, permet d'appréhender correctement les différents problèmes rencontrés grâce à différentes études, de pouvoir se doter des outils nécessaires pour maîtriser l'espace communal, et de pouvoir améliorer sensiblement le cadre de vie. L'élaboration de celui-ci pour la commune devrait comporter plusieurs études : cadre de vie, urbanisme, hydraulique (assainissement, eaux pluviales, protection du captage).

Compte tenu de ces diverses études, la durée de la conception est estimée à 24 mois.

Pour information, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU.

Le conseil municipal a donc voté à l'unanimité de se doter d'un P.L.U.

ASSOCIATIONS

BIBLIOTHEQUE :

Chères lectrices, chers lecteurs,

Pour faciliter l'inventaire de la bibliothèque, nous invitons **les personnes en possession de livres depuis plus d'un mois à les restituer.**

Nous pourrons ainsi renouveler la collection actuelle pour votre plus grand plaisir.

Vous pourrez désormais venir à la bibliothèque
les mercredi, jeudis et les samedis de 14 h 30 à 16 h 30.

Nous sommes à l'écoute de toutes vos suggestions

Alice SOURDEAU, Anne-France DECEUNINCK , Florence BAR

SPORT POUR TOUS :

Une année très positive qui se termine fin juin. Nous constatons la stabilité du nombre d'adhérents (48) qui partagent un bon moment de détente et de convivialité chaque semaine.

Cette année le renouvellement du matériel a été une priorité : achat de tapis plus épais, ballons et poignées lestées. Les tapis et ballons ont été subventionnés par la mairie.

Nous avons pu procéder à une remise de tee-shirt grâce à l'argent récolté sur notre stand lors des brocantes de 2006 et 2007.

Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise qui aura lieu début septembre 2008.

Bonnes vacances.

La présidente,
B. VILCOT

ATTV

Association de Tennis de Table Villersoise

La saison 2007/2008 est maintenant terminée. L'Equipe 1 fait une bonne performance puisqu'elle finit 2^{ème} d'un groupe relevé de 8 équipes en Départementale 2. Avec 5 victoires 1 nul et 1 défaite, nous n'accédons malheureusement pas à la D1 à cause de notre goal-average (il n' y a que les 12 meilleurs 2^{ème} qui montent). Un mince espoir subsiste en cas de désistement de certains clubs pour la montée. L'équipe 2 fait également une bonne performance puisqu'elle finit 4^{ème} de sa poule en départementale 3. Avec 4 victoires et 3 défaites, l'équipe devrait pouvoir jouer la montée la saison prochaine.

Plusieurs recrues sont annoncées pour le redémarrage. La venue d'un bon joueur en renfort de l'équipe première est confirmée pour la saison prochaine. Nous viserons donc également la montée pour la saison prochaine.

Concernant l'école de Tennis de table, elle a démarrée depuis le 28 octobre dernier. Ce fut un succès puisque nous avons accueilli entre 10 et 15 jeunes âgés de 6 à 12 ans chaque samedi. L'horaire était de 17H30 à 18H30. Nous avons néanmoins décidé d'arrêter car nous rencontrons des difficultés d'encadrement et un manque de sérieux de certains jeunes.

Nous avons organisé le 7 juin 2008 notre assemblée générale au cours de laquelle nous avons établi le bilan sportif et financier de l'association et procéder au vote du nouveau conseil d'administration du club. Un tournoi interne a été remporté par Rudy RUELLE puis nous avons fait un petit repas de clôture de la saison entre les membres du Tennis de Table. Un

concours de belote sera organisé le 11 Octobre dans la salle de réception de Villers-en-Cauchies ainsi que le tournoi de pétanque « Challenge Daniel FLOQUET » le 6 Septembre prochain. Bloquez d'ores et déjà ces dates dans vos agendas... nous re-communiquerons prochainement dans vos boîtes aux lettres....

Vous êtes débutant, vous jouez occasionnellement, vous êtes d'un bon voire d'un très bon niveau, l'ATTV a besoin de vous pour confirmer ses ambitions... venez parmi nous à l'entraînement !!!

Rappel Horaire des entraînements : tous les mardis de 18H à 20H et tous les samedis de 17H30 à 20H .

Sportivement.

Christian LEROY

Secrétaire Sortant de l'A



VILLERS TENNIS

La saison 2007/2008 se termine au club de tennis.

Le bureau est constitué de :

Président : Richard Billoir

Vice Président : Bertrand Grébert

Secrétaire: Jean-Michel Vangeneberg

Secrétaire-Adjoint : Sandrine Grébert

Trésorier : Henri Cigliana

Trésorier Adjoint : Hugues Bourlet

L'école de tennis a fonctionné cette année avec un nouvel entraîneur, Jean François Poupart

Elle accueillait une quinzaine d'enfants répartis en trois groupes de niveaux.

Une vingtaine d'adultes complétait l'effectif du club.

Durant cette saison, le club a participé à la brocante de Villers .

Un arbre de Noël a été organisé pour les jeunes de l'école de tennis.

La soirée dansante réunissant les membres du club a eu lieu fin mai.

Les activités du club reprendront dès le mois de septembre 2008

Venez nous rejoindre, jeunes et adultes. Des plages horaires sont encore disponibles à la salle de sports.

La cotisation adulte est fixée à 40 € pour l'année.

Les membres du club s'engagent à respecter le règlement intérieur de la salle de sports.

Les membres du bureau vous souhaitent de passer de bonnes vacances.

MUSIQUE MUNICIPALE

Nous tenons à remercier l'ancienne Municipalité pour l'aide financière apportée durant son mandat : achats et réparations d'instruments, achats de pupitres, subvention pour achats de partitions... sans ces aides notre société n'aurait pu fonctionner. Encore une fois merci.

En cette fin de premier semestre il est de coutume de faire un bilan des activités effectuées par l'harmonie Municipale ,

Le premier concert de l'année dit « concert de printemps » a eu lieu à la salle des fêtes le 6 avril. Nous remercions toutes les personnes présentes et en particulier Monsieur le Maire et son conseil ,Monsieur Bataille député , Monsieur L'abbé Duhamel. Elles ont pu apprécier les différentes interprétations.

En première partie les élèves de l'école de musique sous la direction de Béatrice Meurin ainsi que l'orchestre des jeunes sous la direction de Stéphanie Lemaire et Béatrice Meurin.

En deuxième partie L'harmonie Municipale sous la direction de Colette Lehue et de Jean Yves Fontaine a interprété divers morceaux qui ont enchantés les auditeurs.

Les défilés patriotiques des 1er mai ,8 mai,21 juin

Fête de la musique : le 20 juin avec l'orchestre champêtre de Saulzoir
Montrécourt Villers

Le 22 juin concert à 11 heures

Ecole de musique

Sous la responsabilité de Colette Lehue, Béatrice Meurin, Jacky Blondy, les élèves fréquentant les cours de musique le mercredi ont passé le samedi 7 juin à Iwuy les examens organisés par la fédération il s'agit de ;

Héloïse Cauuet, Elise Mériaux : formation initiale

Adrien Morelle, Damien Denoyelle : percussion

Anaïs Denoyelle : saxo alto ,Cyntha Goléma : saxo ténor

Marie Claude Stiévet : clarinette , Amélie Richez : flûte

ils ont tous été reçu avec mention

Félicitations aux élèves ainsi qu'aux professeurs

Les inscriptions pour la rentrée de septembre peuvent se faire : en MAIRIE ou auprès de Mme Colette Lehue, Melle Béatrice Meurin, Mrs Michel Baudry et René Mathieu.

Bonnes vacances

Le président : Michel Baudry

PS : Nous recrutons toujours des musiciens venez nous rejoindre le mercredi soir. N'oubliez pas le concert de ducasse dimanche 27 juillet à 18 heures salle de fêtes.

COMITE DES FÊTES "La Villersoise" :

Un nouveau Comités des Fêtes indépendant de la Mairie a été créé.

Ce comité est composé de :	Nathalie ROLLIER	Présidente
	Frédéric LEMAIRE	Vice-président
	Daniel DUWEZ	Secrétaire
	Laura BILLOIR	Secrétaire adjointe
	Henri SOURIS	Trésorier

Delphine DUBUS Trésorière adjointe
et de nombreux membres actifs.

Ce comité mettra tout en œuvre pour dynamiser le village par diverses animations et manifestations tout au long de l'année.

L'association compte sur votre présence et votre participation, notamment le **vendredi 20 juin à 19h00** au parc communal où elle organise sa première **FÊTE de la MUSIQUE**.

L'entrée est gratuite, boissons et sandwiches seront en vente.

Venez nombreux !

La Présidente

LA SOURIS VERTE :

L'association souhaite de bonnes vacances à toutes les Villersois et Villersois. Elle vous donne rendez-vous en septembre avec de nouvelles distractions pour les enfants (brocante, halloween, marché de Noël, carnaval, Pâques...). Toutes les personnes qui désirent participer à ces activités sont les bienvenues dans l'association.

L'équipe de la Souris Verte

LES METEORITES :

Les Météorites remercient toutes les personnes qui ont assisté ou participé au gala du 30 mai dernier qui fut un réel succès.

L'association réfléchit déjà à son nouveau spectacle du 31 mai 2009, et recherche activement des nouveaux danseurs et danseuses âgés de 8 à 99 ans (!) ainsi que de nouveaux talents de chorégraphe (renseignements au siège : café l'embuscade au 03-27-79-02-99).

Une nouvelle soirée "ETOUFETTE" aura lieu le samedi 07 février 2009 afin de pouvoir continuer l'achat de matériel et de costumes pour assurer un spectacle de qualité l'année prochaine.

Soyez nombreux à nous soutenir !

Bonnes vacances à toutes et à tous
L'équipe des Météorites

FURIOUS' PAINT :

Une nouvelle association a vu le jour à Villers-en-Cauchies : Les FURIOUS PAINT qui a pour objet la pratique du paint ball.

Nous nous réunissons tous les samedis de 14h à 19h dans une prairie du "chemin à Jo" à l'arrière du terrain de football. Vous pouvez venir nous voir jouer (garez-vous au PARKING de la salle des sports face au cimetière).

Toute personne majeure (ou âgée de + de 13 ans avec une autorisation parentale) et équipée peut s'inscrire. La cotisation annuelle est de 20 €

Pour tout renseignement : passez nous voir !

Le Président,
Cyrille DENOYELLE

FOOTBALL CLUB VILLERS-EN-CAUCHIES :

Le dimanche 15 juin 2008 s'est tenu l'Assemblée Générale du FCV en présence de Dominique FLAMENT délégué aux sports de la commune et de la VOIX du NORD.

Le bureau est composé de : - Président : Claude BAVAY
- Vice-Présidents : Karl GOSSET et Jean-Luc DELACHE
- Secrétaire : Marie-Noëlle JOCAILLE
- Trésorier : Bernard DHAUSSY

Les personnes présentes ont fait la connaissance de Mickael SARTIAUX (ancien entraîneur de NEUVILLY, d'INCHY et joueur à WALLINCOURT) qui remplacera Gérald PAYELLE comme entraîneur des deux équipes seniors pour la saison 2008/2009.

Un pot de l'amitié a été servi à l'issue de cette réunion.

Le dimanche 29 juin 2008, le FCV organise à partir de 9h30 son premier tournoi jeune au stade municipal pour les catégories des POUSSINS, BENJAMINS, -13 ANS, -15 ANS, avec les équipes de St AUBERT, VIESLY, AVESNES-LE-SEC, LIEU-St-AMAND, HASPRES et VILLERS-EN-CAUCHIES.

Le F.C.V. recherche pour toutes les catégories des joueurs et dirigeants.

FESTIVITES

PARCOURS DU CŒUR :

C'est sous le soleil que se sont déroulés les parcours du cœur des 26 et 27 avril 2008 :

- Le samedi 26 avril matin, le parcours du cœur des enfants des écoles a été effectué sous la responsabilité des enseignantes et de quelques parents. A mi-parcours, la municipalité a offert un petit pain au chocolat et un jus d'orange à tous les participants qui ont apprécié ce petit encas.
- Le dimanche 27 avril matin, c'est une centaine de personnes qui ont participé au traditionnel parcours du cœur.
Deux circuits ont été proposés : 3, 6 km ou 6, 6 km.
Après l'effort, le réconfort ! Une collation bien méritée a été offerte à tous les participants.

Fête de la musique.

La fête de la musique s'est déroulée le vendredi 20 juin à partir de 19H. La soirée s'est très bien passée malgré le mauvais temps. Le comité des fêtes La Villersoise tient à remercier les bénévoles et membres actifs qui ont eu la gentillesse de prêter main forte lors de l'installation, du déroulement de la soirée et du nettoyage. Merci aussi au chanteur, à l'harmonie municipale et aux DJ qui ont fait leur spectacle bénévolement. Le comité tient également à remercier les personnes âgées de s'être déplacées malgré le temps défavorable, ainsi que toutes les autres personnes qui sont restées malgré la pluie battante. Merci également à monsieur le maire et au

conseil municipal d'avoir accepter que le parc soit utilisé afin que cette manifestation puisse avoir lieu.

Le bureau.

VOYAGE DES JEUNES

Les jeunes de 15 à 21 ans sont invités a passer une journée à BOBBEJAANLAND le samedi 5 juillet 2008.

INTERVILLAGES :

Dimanche 6 juillet 2008 aura lieu à Haspres, au lieu-dit «Parque à Fosses», *un intervillages* où les couleurs de Villers seront portées par deux équipes : une équipe de 12 à 14 ans et l'autre, de 18 ans et plus.

Plusieurs jeux restent à définir, mais on peut déjà dire que sont au programme :

- course à sac avec relais de 4 personnes
- tir au panier
- tir à la corde
- parcours avec obstacles des garçons de café de 6 personnes

D'autres jeux sont prévus tels que le Super Summo et la bêche savonneuse pour assurer l'ambiance.

DUCASSE :

Lundi 28 juillet 2008 : - à 18h15, match de football (débutants) ;
- à 18h45, match de football (vétérans) opposant Villers à St-Aubert.

Mardi 29 juillet 2008 : Grande course cycliste : départ à 15 heures.

SORTIE FOOTBALL :

Fin septembre/début octobre, la commune invitera les jeunes de 8 à 15 ans à assister à un match de football Ligue 1 à Valenciennes.

TRAVAUX

Ecole :

Suivis par les architectes André Dufour et Pierre-François Santin, les travaux de modernisation et de regroupement des écoles ont commencé en juin dernier. Pas moins de dix entreprises différentes vont se succéder sur le site Marie Curie pour assurer la construction de quatre nouvelles classes avec sanitaires, d'un local vélos et d'une voie d'accès par La Houblonnière. Sauf problème majeur, ce chantier devrait prendre fin dans environ neuf mois et coûter 645.912,76 € ht dont 237.138,93 € ht à la charge de la commune.

Au prix d'un important effort financier, la commune pourra, à court terme, accueillir élèves et enseignant(e)s dans des locaux modernes et sécurisés.

Travaux de voirie :

Le conseil général a réalisé des travaux d'entretien sur les routes départementales numéros 45 (rue de Verdun et rue de la république) et 74 (rue d'Avesnes-le-sec). Contrairement aux entretiens réalisés précédemment, la municipalité s'est assurée que le rabotage soit bien prévu, afin d'améliorer la sécurité.

En effet, les couches successives d'enduit avaient créé une forte différence d'altitude entre le niveau de la chaussée et le fil d'eau, d'ailleurs cela a pu provoquer plusieurs sinistres.

Ces travaux font partie du programme d'entretien courant, par contre il est prévu que ces routes soient inscrites au futur plan routier départemental (à partir de 2010), pour des travaux de reconstruction de chaussée. D'une part, le conseil municipal va s'assurer de la programmation prochaine de ces travaux auprès de la représentante locale du conseil général, mais également étudier la possibilité de programmer des travaux connexes (éradication des branchements en plomb, remplacement des conduites, etc...) afin de profiter des ouvertures de tranchées dans le but de limiter le coût des travaux à la charge de la commune.

Toujours dans le but d'améliorer la sécurité, les élus ont également saisi l'opportunité de réimplanter de nouveaux passages piétons, mais aussi de rénover ceux qui existaient déjà dans le village.

TRAVAUX COMMUNAUX :

Le personnel communal a eu fort à faire ces derniers mois :

- Désherbage ;
- Tontes ;
- Fleurissement ;
- Taille des arbustes rue de Verdun et d'Avesnes-le-Sec ;
- Ponçage et mise en peinture à l'église (grilles, portes et dauphins) ;
- Nettoyage des gouttières de la salle de réception ;
- Dégagement du pied de mur à la mairie afin reprendre les travaux après expertise ;
- etc.....

Cette liste non exhaustive ne donne qu'un aperçu du travail de qualité effectué par les services techniques communaux.

SALLE OMNISPORTS

Depuis 2003, la salle omnisports fait l'objet d'un avis défavorable d'exploitation de la commission de sécurité ERPIGH.

La salle étant très utilisée par les écoles et les associations, le conseil municipal a donc décidé de la remettre aux normes.

L'entreprise FENEZ a effectué la mise en conformité le vendredi 6 juin 2008.

TERRAIN DE FOOTBALL

Depuis 2000, le terrain de football est équipé pour moitié côté salle omnisports, de buts repliables de football à 7 joueurs.

Cette partie de pelouse est très abîmée l'hiver par les matchs des jeunes et de seniors.

Afin de la ménager, la municipalité a équipé la deuxième moitié de terrain, de buts de football à 7 (repliables).

PROPRETE et EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Début mai, le personnel communal et les brigades vertes de la CAC ont effectué, sur la commune, la plantation de 6500 pieds de géraniums, bégonias etc... pour la floraison estivale, soit 2000 plants de plus que les années précédentes. Ils ont également débroussaillé le chemin de l'arbriselle menant vers le château d'eau et que le conseil municipal envisage d'aménager en chemin de randonnée dans les mois à venir.

Par ailleurs, Quatre peupliers ont été plantés par des élus au terrain de sports.

Afin d'assurer plus régulièrement la propreté des caniveaux, une balayeuse mécanisée passera désormais tous les quatre mois (contrat signé avec la société SANEF après mise en concurrence).

Suite à une décision de la CAC, un petit bac à verre a été distribué dernièrement dans chaque maison d'habitation. Pour des dépôts plus importants, la commune a remis en service deux cloches à verre dans les rue de Saulzoir et de Cambrai. Une troisième sera installée ultérieurement au terrain de sports.

Un projet d'embellissement du village va nécessiter une étude de plusieurs mois mais permettra à terme d'améliorer le « cadre de vie » des Villersois(es). Ce dossier, qui peut bénéficier d'une subvention du Conseil Général, n'est encore qu'à ses prémices et trouvera sa concrétisation à l'horizon 2010-2011.

INFORMATIONS DIVERSES

LA MEDIATION FAMILIALE :

Le Comité Départemental de la médiation familiale a été créé en mars 2007 afin de coordonner ce service sur le département, le faire connaître, le rendre efficace auprès des familles, légitimer le rôle de chacun des partenaires.

COMMUNIQUE

La médiation familiale...

Pour rétablir le dialogue et maintenir les liens en cas de conflits familiaux, séparation, divorce...
Comment va s'organiser l'accueil de nos enfants après notre séparation ?

- **Comment, en tant que père, continuer à assurer le suivi scolaire de ma fille ?**

Je ne vois plus mes enfants et en plus je dois payer !

- **Mon frère est parti de la maison, mes parents ne veulent plus le voir, et pourtant...**
- **Notre fille ne veut plus que nous voyions notre petit fils, comment lui reparler ?**

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échange et de négociation qui vous permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial,
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, ([pension alimentaire, questions financières, succession...] notamment ceux des enfants (planning d'accueil, scolarité) ou petits enfants (maintien des liens affectifs)

avec un tiers qualifié et impartial : **le médiateur familial.**

Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- **L'entretien d'information** au cours duquel le médiateur familial vous présente les objectifs, le contenu et les thèmes que vous pouvez aborder. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager dans une médiation familiale en toute connaissance de cause. Cet entretien est sans engagement.
- **Les entretiens de médiation familiale** : d'une durée de 1h30 à 2 heures environs ; ils se déroulent sur une période allant de 3 à 6 mois. Leur nombre varie selon votre situation et les sujets que vous souhaitez aborder.
- **Si vous aboutissez à un accord**, vous pouvez demander au juge de l'homologuer. Cet accord aura la même force qu'un jugement.

L'entretien d'information est gratuit. Ensuite, une participation vous est demandée en fonction de vos revenus.

Une aide spécifique a été créée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et la Caisse Centrale de Mutualité Agricole afin d'alléger la participation des personnes.

Le ministère de la justice, les directions départementales d'action sanitaire et sociale (DDASS) et certaines collectivités territoriales se sont également engagés dans le soutien au développement de la médiation familiale.

Pour contacter un médiateur familial :

- A.D.S.S.E.A.D 03.27.99.75.00
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

- AGSS de l'UDAF 03.27.87.54.57
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Pour toute information complémentaire :

- www.caf.fr
- www.msa.fr
- www.justice.gouv.fr
- www.famille.gouv.fr
- www.mediation-familiale.org
- www.mediationfamiliale.asso.fr
- www.unaf.fr

CICAS :

Le Centre d'Information, Conseil et Accueil des Salariés nous communique sa nouvelle adresse :

CICAS
11-13-15, square Foch
BP 167
59029 LILLE Cedex

Il est conseillé de prendre rendez-vous en appelant le
08.20.20.00.75 (0,09 €/mn à partir d'un poste fixe)

LES PAPILLONS BLANCS :

La collecte de septembre 2007 sur notre commune a rapporté la somme de 455 € soit 84 € de plus qu'en 2006.

L'association des Papillons Blancs de Cambrai remercie les nombreux donateurs et collecteurs bénévoles qui ramassent les enveloppes à domicile.

Un appel est lancé pour la collecte de septembre 2008. **De nouveaux bénévoles sont souhaités.**

Si vous souhaitez devenir collecteur bénévole, merci de contacter Mr André LIBERT au 03/27/37/00/45 ou au 53 rue de Cambrai à VILLERS-EN-CAUCHIES.

SERVICES DE GARDE



MEDECINS :



Un seul N° : le 08.10.11.45.39 (Régulation médicale du Nord)

En semaine de **20h00 à minuit**
Le samedi de **13h00 à minuit**
Le dimanche et jours fériés de **8h00 à minuit**

En cas d'urgence vitale : appeler le 15 (SAMU)
tous les jours de **minuit à 8h00**

PHARMACIENS :

Appeler **SERVIGARDE** au N° **08.25.74.20.30**
ou
sur INTERNET : www.servigarde.fr

INFIRMIERES :

Mme VAILLANT	VILLERS-EN-CAUCHIES	Tél.: 03.27.37.17.92
Mme GLACET	CARNIERES	Tél.: 03.27.78.68.41
Mme BLONDY	RIEUX-EN-CAMBRESIS	Tél : 03.27.37.05.60

PEDICURE - PODOLOGUE :

Mme CAUJET-HOET VILLERS-EN-CAUCHIES Tél.: 03.27.79.11.02